

## ASSEMBLEE GENERALE du 23 novembre 2023 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1999-2000 a été la 1<sup>ère</sup> saison du Clap ; la saison cinématographique écoulée est donc la 23<sup>ème</sup> et nous entrons dans la 24<sup>ème</sup> année.

L'association "Le Clap" a été constituée le 16 août 2001. Association loi 1901, à vocation intercommunale, elle a pour objet de "développer une action culturelle autour des œuvres cinématographiques par des projections et des animations".

Son siège social est fixé au Cinéma le Cairn, 180 rue des écoles, 38250 Lans-en-Vercors.

Son site internet : [www.leclapvercors.fr](http://www.leclapvercors.fr)

Une convention d'exploitation - renouvelée en mars 2022 pour trois ans - lie Le Clap, la Commune de Lans-en-Vercors et Le Cairn, la RPCCS. Elle définit les jours d'utilisation de la salle multifonctions en salle de cinéma, les tarifs des entrées, l'utilisation du matériel et des locaux, et des points de fonctionnement.

La salle compte 184 places dont 10 places pour fauteuils et un équipement pour les spectateurs malentendants ou malvoyants. Le projecteur numérique a été acquis par Le Clap en 2013. Notre organisme de tutelle est le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

L'Association est administrée par un Conseil de membres élus pour 6 ans et renouvelables par tiers tous les deux ans.

En 2022-2023, un conseil d'administration de 15 membres, résidents de différentes communes dont un bureau de 6 membres : Nicole Denise, présidente ; Philippe Sevrez, Mireille Charpy, vice-président(e)s ; Isabelle Poleni secrétaire ; Agathe Chion , vice - secrétaire ; Nicole Cousteix, trésorière ; Colette Laurans et Catherine Repellin Giraud vice- trésorières ; ainsi que Sylviane Le Maguet, Pierre Brette, Geneviève Rouillon, Marie Baccon, Catherine Giraud, Lionel Baboulin, Francis richard, Ange Lefrère.

# ASSEMBLEE GENERALE du 23 novembre 2023

## RAPPORT MORAL

### Exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023

Bonjour à tous,

Merci d'être présents à ce rendez-vous annuel de notre vie associative.

J'ai le plaisir de vous présenter le 22<sup>ème</sup> rapport moral de l'association Le Clap qui couvre la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023. C'est notre 8<sup>ème</sup> année de fonctionnement au sein du Cairn.

Cet exercice après-covid a été marqué par un besoin vital de rencontres et d'échanges et c'est avec une belle énergie que nous avons continué à construire autour de la programmation des séances en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire : Le Cairn en écho à certains spectacles et le Festival Jeunes Bobines, l'AGOPOP (tarifs adhérents), la CCMV avec Activ'ados ; l'école primaire, le Parc Naturel régional du Vercors, l'Ecole de musique des 4 montagnes et l'Ecole de danse de Lans, l'Association des parents d'élèves, Villa Glovettes, Le Festival international du film de montagne d'Autrans, l'Office de tourisme intercommunal, les Vertaccueillants, le Département... Nous avons également accueilli des intervenants proposant différents regards à partir d'un film.

Tous ces partenariats participent à la spécificité du Clap : se rassembler pour découvrir un film, écouter, échanger, partager. Ce sont ces rencontres tissées particulièrement au cours de ces 8 années de fonctionnement au sein du Cairn qui font la richesse de notre association. Autre point fort du Clap : une commission de programmation se réunit tous les mois et les films sont réservés directement auprès des distributeurs.

Le Clap est programmateur du Festival Jeunes Bobines en lien avec le Cairn à la direction de cet événement. Le Festival 2022 a été une belle réussite.

La fréquentation a été de 12 130 entrées hors FJB ; en hausse par rapport à l'exercice précédent (9790) et équivalente à 2019 (12 169 entrées) meilleure année du cinéma en France. Nous faisons partie des cinémas pour qui l'importance des échanges et la convivialité -une des missions du cinéma art et essai- permet une bonne fréquentation dans un contexte de baisse de 20% en moyenne pour les cinémas au niveau national.

Nous sommes une salle de cinéma ouverte à tous, labellisée Art et Essai, Jeune public et Recherche et découverte. Cela implique un nombre de semaines d'ouverture, l'organisation de séances animées avec débats, l'investissement en direction de la jeunesse. Ce travail nous a permis d'obtenir sur cet exercice une subvention du CNC de 16 860 euros.

La convention d'exploitation qui nous lie avec la commune de Lans en Vercors et le Cairn a été signée en mars 2023 pour trois ans.

La reconduite de la subvention de la municipalité de 18 000 €, celle du CNC liée à notre activité d'Art et Essai, celle exceptionnelle du CNC Jeunes Cinéphiles, et celle de la Région sur une partie des heures de médiation, nous permettent d'équilibrer le budget que nous allons vous présenter.

C'est une connaissance fine du budget et une supervision en interne qui nous permettent de maîtriser le budget.

Pour cet exercice nous avons fait appel au cabinet d'experts comptable ABC comptabilité pour valider nos comptes.

Le Clap aura bientôt à faire face au renouvellement du matériel de projection qui représente un investissement très important.

Le nombre d'adhésions est de 430, réparti sur la Communauté de communes du Massif du Vercors. Il est en hausse du fait des adhésions individuelles ou familiales qui reflètent plus précisément le nombre réel d'adhérents.

L'association adhère à l'Association des cinémas indépendants de la région alpine (ACRIRA), à l'Agence de développement régional du cinéma (ADRC), qui organisent des pré-visionnements de films et proposent des intervenants pour soutenir l'existence des petites salles, à l'Association française des cinémas Art et essai (AFCAE) et à la Ligue de l'enseignement.

Nous nous engageons comme d'autres dans la vie culturelle du plateau avec nos particularités et nous allons continuer à développer ce lieu d'ouverture qu'est le cinéma.

Je remercie Aurélie Tanné et Sébastien Alazet pour leur travail et engagement à faire vivre l'association. Nous avons été heureux d'accueillir Simon Lartaud en remplacement pour un an d'Aurélie partie en congé sabbatique.

Je remercie également les bénévoles en charge des caisses, des projections, du travail administratif et du bon fonctionnement du cinéma sans qui Le Clap ne pourrait exercer sa mission.

Je remercie la municipalité de Lans et l'équipe du Cairn,

Je remercie notre public fidèle et tous les partenaires avec qui nous travaillons,

Et je vous remercie de continuer cette route avec nous.

Nicole Denise, présidente de l'association Le Clap